

RÉUNION DU 8 MARS 2017

Présences :

Guy Goupil, administrateur (poste n° 2)
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)
Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)
Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Danièle Hénault et Renée Vigneault, membres nommées d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand et Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

Absence motivée :

Rachelle Croteau, administratrice (poste n° 1)

1. Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 19h00 par le président, Jean-Paul Marcoux.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 24 janvier 2017
3. Correspondance
4. Paiement de factures
5. Programme *AccèsLogis Québec*
6. Nouvelle demande en vertu de la politique *Mesure incitatives pour les secteurs industriel -commercial - touristique, volet 2*
7. Assemblée générale annuelle
8. Date de la prochaine rencontre
9. Affaires diverses
10. Fermeture de la session

2017-15 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyé de Roger Paquet
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 24 janvier 2017.

2017-16 Sur proposition de Mario Gosselin
Appuyé de Guy Goupil

Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 24 janvier 2017.

Adopté à l'unanimité.

3. Correspondance

Nous transmettons aux membres le contenu de la réponse du CDPE à la lettre du Comité d'investissement de la MRC de l'Érable concernant le dossier de Évap'O (V1-2014-1).

Le reste de la correspondance reçue sera traité lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

4. Paiement de factures

2017-17 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier
Appuyé de Roger Paquet
Que le CDPE entérine le paiement de la facture suivante:

- le versement au ministre du Revenu du Québec, de la TPS et de la TVQ perçues sur les loyers du motel industriel du moins de janvier 2017, pour un montant de 294,10\$ moins le remboursement à 50% de la TPS et de la TVQ payées au cours de cette même période pour les activités régulières du CDPE en tant qu'organisme de services publics (50,67\$) pour un montant de 243,34\$;

2017-18 Sur proposition de Mario Gosselin
Appuyé de Mario Faucher
Que le CDPE autorise le paiement immédiat des factures suivantes:

- facture n° 2017-2 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la session du 8 mars 2017, pour un montant de 500\$;
- remboursement des frais suivants à Denise Grenier: frais de déplacement pour une rencontre avec le comptable, à Plessisville, le 1er mars 2017, pour lui remettre les documents nécessaires à la mission d'examen et pour produire les déclarations d'impôts; achat de timbres; achat de bouteilles d'eau; achat de 2 cartouches d'encre pour imprimante Laser pour un montant total de 132,12\$;
- prélèvement automatique de la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs au montant de 148,25\$ pour l'achat de 200 chèques vierges;
- remboursement à la Municipalité de Saint-Ferdinand concernant le montant pour le Fonds de contribution individuelle (dossier éoliennes) pour les 3 chèques qui n'ont pas été encaissés et qui sont périmés, pour un montant total de 1453,35\$;
- paiement du compte de taxes municipales pour l'année 2017 pour le Motel industriel au montant de 2,120.51\$.

Denise Grenier nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 31 janvier 2017. Elle précise que 4 chèques étaient en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et 3 l'étaient dans le dossier éoliennes.

Elle nous informe également du solde apparaissant au Relevé de compte du 28 février 2017. Elle précise qu'un chèque était en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et 3 l'étaient dans le dossier éoliennes. Par contre, lors de la préparation des états financiers pour 2016, Denise Grenier a découvert une erreur de dépôt pour le loyer de juillet 2016. Un dépôt de 110,97\$ a été fait le 20 février 2017 par Faucher Sport Marine, pour corriger cette erreur.

Adopté à l'unanimité

5. Programme *AccèsLogis Québec*.

Jean-Paul nous fait un compte rendu des derniers développements dans ce dossier.

Denise Grenier nous fait part des transactions effectuées dans le compte de la Banque Nationale ainsi que du solde au 28 février 2017.

6. Nouvelle demande en vertu de la politique Mesures incitatives pour les secteurs industriel - commercial - touristique, volet 2

V2-2017-1 Eau Everest inc.

2017-19 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyé de Ginette Labrie Mercier

Que le Comité de promotion économique de St-Ferdinand (CDPE) informe le propriétaire de "Eau Everest inc.", Claude Vigneault, qu'il accepte la demande de subvention du 3 mars 2017, compte tenu qu'il répond aux critères d'admissibilité prévus dans la politique *Mesures incitatives pour les secteurs industriel - commercial - touristique, volet 2*, suite à l'agrandissement de l'usine située au 341 Rang 6, St-Ferdinand, le tout conformément à l'Avis de modification du rôle

d'évaluation prenant effet le 2 décembre 2015 et qu'il les informe des modalités du versement de cette aide financière. Le montant admissible pour les fins de calcul de la subvention est 629 300\$.

Adopté à l'unanimité

7. Assemblée générale annuelle

En préparation pour l'assemblée générale annuelle, Denise Grenier remet aux administrateurs le document "État des revenus et dépenses pour l'année 2016" pour consultation.

8. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre régulière du CDPE aura lieu le 26 avril 2017 à 19h00, dans la salle du conseil municipal au 821 rue Principale à St-Ferdinand.

9. Affaires diverses

Aucun point n'a été soulevé.

10. Fermeture de la session

2017-20 Sur proposition de Guy Goupil

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 21h30.

Adopté à l'unanimité

JEAN-PAUL MARCOUX
président

MARIO GOSSELIN
secrétaire-trésorier